Cédric Reichenbach

«La honte est le meilleur allié des escrocs»

Des vagues d'arnaques au faux policier ou au faux banquier touchent régulièrement les seniors en Suisse. Si ce phénomène, combattu par la police et Pro Senectute, est largement couvert par les médias, il ne représente que la partie émergée des abus financiers dont sont victimes les 55 ans et plus.

© Keystone

Ci-dessous
L'abus financier faisant le plus de victimes chez les seniors? Le vol dans un lieu public: à l'arraché ou par un pickpocket.

Fin décembre à Genève. Les habitants d'un immeuble jouxtant le parc qui a accueilli en 2021 la rencontre entre Joe Biden et Vladimir Poutine sont en émoi: une inconnue a ouvert la porte non verrouillée de l'appartement d'une dame âgée vivant à l'un des étages et lui a volé ses biens. La délinquante, dont la présence a fini par être détectée, avait prétendu appartenir au service chargé de ses soins à domicile avant de filer.

Ce vol fait écho à d'autres abus financiers qui menacent les personnes âgées. Début janvier, la police cantonale fribourgeoise arrêtait trois malfrats de 18, 19 et 20 ans qui avaient tenté d'arnaquer une femme de 70 ans en se faisant passer pour des représentants de l'application de paiement Twint. Grâce à la vigilance de cette dame, le soi-disant coursier qui devait se présenter à son domicile pour récupérer une somme d'argent a été reçu par la police.

Vague d'arnaques en Valais

Autre exemple en Valais où le canton est confronté depuis l'été dernier à des dizaines de tentatives d'arnaque au faux policier (ou au faux banquier). Les autorités ont réagi en mettant sur pied une série de conférences de prévention auxquelles ont assisté en tout près d'un demi-millier de citoyens. «Nous avions déjà collaboré avec la police pour organiser des cours de sensibilisation aux différents types d'arnaques, physiques ou virtuelles, qui font malheureusement beaucoup de dégâts, explique Victor Fournier, directeur de Pro Senectute Valais-Wallis. Nous avons donc rapidement répondu à la demande de la police, informé nos membres et, grâce à l'aide des communes, réservé des salles de réunion.»

«Il fallait agir vite, les gens devaient prendre conscience du danger, abonde le lieutenant Stève Léger. Les victimes se sentent parfois honteuses d'avoir été dépouillées. Or, la honte est le meilleur allié des criminels. Plus on tarde à nous signaler les abus, moins vite nous pouvons agir pour stopper ces bandes et avertir la population.» Car, prévient le porte-parole de la police cantonale valaisanne, une fois leur combine connue, les faux banquiers de l'été ont tôt fait de se transformer en faux policiers.

Faux assureur, faux neveu, les noms changent, mais le mode opératoire reste globalement le même. Les victimes sont en général jointes sur leur téléphone fixe. On leur dit qu'un retrait frauduleux a eu lieu avec leur carte bancaire ou qu'une anomalie a été détectée sur leur compte et qu'elles doivent se rendre à un

Chercheur à l'Institut de lutte contre la criminalité économique, Olivier Beaudet-Labrecque a mené la première étude sur les abus financiers touchant les seniors en Suisse. © Keystone

bancomat ou remettre leur carte et leur code PIN à un agent qui attend devant l'entrée de leur domicile. Ce dernier, qui peut être une femme, portera un brassard indiquant «Police» ou présentera une carte de visite bidon.

Viser les plus faibles

«Ce sont des pros, prévient Stève Léger. Ils noient leur cible sous un flot continu de paroles et la poussent à suivre leurs instructions. Les victimes sont comme hypnotisées. Plus on laisse les imposteurs parler, plus on risque de tomber dans leur panneau.» En cas de doute, que faire? «Il faut immédiatement raccrocher le téléphone ou refermer la porte, puis composer le 117.» Le policier nuance: «Il ne s'agit pas de vivre dans la peur, cloîtré chez soi, mais de faire preuve d'un peu de vigilance et de bon sens: aucun banquier ou policier ne va vous demander d'argent, de bijoux ou un quelconque code PIN chez vous ou au téléphone. Jamais».

Pourquoi les délinquants, qui ciblent les numéros de téléphones liés à des prénoms passés de mode (comme Aristide ou Maurice) et laissent de côté les Kevin et Shannon, s'attaquent-ils aux aînés? «Parce qu'ils sont vulnérables», répond Victor Fournier qui, avant de prendre la tête de Pro Senectute Valais-Wallis, a déjà pu constater, comme chef du service de la santé, que «les catégories les plus fragiles de la population, telles les personnes âgées et les enfants, sont le plus systématiquement visées par des abus». Laissant de profondes traces chez ses victimes en plus d'une perte financière parfois conséquente, l'arnaque au faux policier ne représente toutefois que la pointe émergée du vaste iceberg des abus financiers visant les 55 ans et plus. A l'origine des deux premières études sur le sujet en Suisse, publiées en 2018 et 2023 et portant à chaque fois sur une période de cinq ans, le spécialiste en fraude, blanchiment d'argent et cybercriminalité Olivier Beaudet-Labrecque a recensé 32 formes d'abus allant de la vente de marchandises à des prix exagérément élevés ou la facturation d'un bien non commandé au faux soutien informatique en passant par le vol au bancomat et la maltraitance financière.

70% d'augmentation des dommages

«Cette dernière catégorie regroupe les abus financiers commis dans le cadre d'une relation de confiance, notamment avec un membre de la famille, un proche ou un professionnel qui profite de sa position», précise le criminologue d'origine québécoise en nous recevant à deux pas de la gare de Neuchâtel

«Ils noient leur cible sous un flot continu de paroles et la poussent à suivre leurs instructions.»

dans les locaux de l'Institut de lutte contre la criminalité économique. Créé fin 2000 par la Haute école de gestion Arc, l'Université de Neuchâtel, l'Institut suisse de police et l'Etat de Neuchâtel, cet institut accompagne les efforts de la Suisse en matière de lutte contre le blanchiment d'argent en familiarisant notamment des magistrats avec le nouvel arsenal législatif en matière de criminalité économique mis en place dès les années 1990.

Entre 2018 et 2023, le montant des dommages a augmenté de près de 70%, passant de 400 millions de francs par an à 675 millions. «Cela est principalement dû à l'explosion de cas de maltraitance financière. Avec la pandémie, certaines personnes âgées se sont retrouvées dans une relation de dépendance qui a favorisé les abus.» L'ardoise est particulièrement salée lorsqu'un professionnel est impliqué. «Par exem-

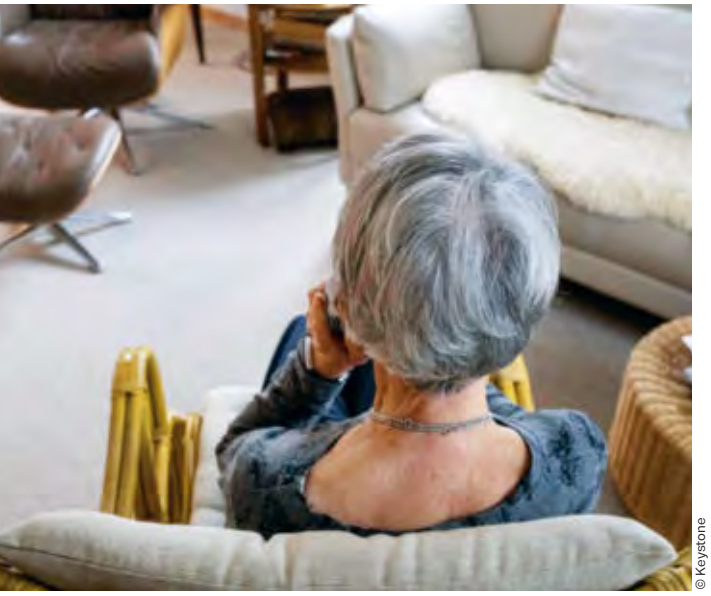

© Keystone

Les arnaques au faux policier/neveu/banquier commencent souvent par un coup de téléphone sur une ligne fixe.

ple l'avocat de la famille qui profite du désintérêt ou de la méconnaissance d'une veuve. Ce genre de situation est rare, mais les dommages peuvent se chiffrer en millions. Idem avec le personnel soignant ou les assistants sociaux: le nombre d'abus est infime, mais les sommes peuvent être importantes.» Même logique lorsqu'un petit-fils de confiance se met à retirer chaque mois 1000 francs du compte de sa grand-maman…

La moitié n'en parle pas

Enfin, le vol classique, celui des pickpockets et des voleurs à l'arraché, reste l'abus faisant le plus de victimes. «Les montants ne sont pas importants, mais les conséquences psychologiques peuvent l'être», signale Olivier Beaudet-Labrecque. Qui rappelle l'importance de la sensibilisation. «Notre étude montre que plus de la moitié des personnes ayant souffert d'un abus financier n'en ont jamais parlé.» Le chercheur de l'Institut de lutte contre la criminalité économique aimerait également sensibiliser les proches au problème pour qu'ils préviennent d'éventuels abus dans l'entourage. Ou qu'ils prennent conscience de leurs propres actes: «Un fils de 50 ans qui revient temporairement chez sa mère après un divorce n'est pas censé vivre à ses crochets». |

EN FAMILLE

La chronique de Blaise Guignard

Point de situation

C'est la fin du semestre, et Irène, comme tous les écoliers, a reçu son bulletin de notes (rebaptisé depuis quelques années, sans doute par souci de simplicité, «Point de situation sur le degré de maîtrise des objectifs du plan d'études»). Au recto, un bilan strictement chiffré ventilé par branches; au verso, le «commentaire du conseil de classe».

Autant immédiatement laisser s'écouler mon orgueil paternel: Irène est bonne élève et le papier mentionné a toujours causé plus de fierté que de souci à sa mère comme à moi. Je peux donc me concentrer le cœur léger sur son bref volet descriptif, qui a ceci de bon de me fournir une idée sur la façon dont ma fille se comporte en classe.
Depuis au moins deux ans (soit quatre bulletins), ces trois lignes peuvent être résumées ainsi: tout est nickel chrome, mais on aimerait bien qu'Irène la ramène un peu plus, ce serait sympa pour tout le monde. A force d'être répété, ce dernier addendum est devenu une sorte de *running gag* entre nous: alors, c'est bon, tu as eu le commentaire? Oui, tiens, lis! Ma cadette précisant ensuite qu'elle est ainsi faite, elle préfère se taire à moins qu'un enseignant ne lui pose directement une question. L'argument, je l'avoue, m'a toujours dissuadé de lui suggérer de passer outre sa discrétion naturelle. D'autant que ledit audit professoral relève fréquemment que, pour taiseuse qu'elle soit, elle n'en fait pas moins preuve de solidarité avec ses camarades.

On aimerait bien qu'Irène la ramène un peu plus.

Ce mois de janvier, toutefois, l'observation habituelle est absente du document (on dirait bien que tu t'es mise à jacasser durant les cours, remarqué-je finement). Zut: Irène avait fini par imaginer faire une sorte de collection de remarques similaires couvrant toute sa scolarité obligatoire. En revanche, sa propension à volontiers aider ses camarades, elle, reste mentionnée. Et c'est peut-être, dans tout ce petit panégyrique scolaire, l'élément qui me fait le plus plaisir. Etre pour ses pairs une ressource discrète mais fiable, voilà qui me paraît louable. Mon commentaire: continue! |